

Mitan Éko

TRIMESTRIEL ÉCONOMIQUE DE LA CACEM

N°
12

CACEM
Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
www.cacem.fr



DOSSIER
SPÉCIAL

LA STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL POUR LE TERRITOIRE CENTRE

ÉDITO



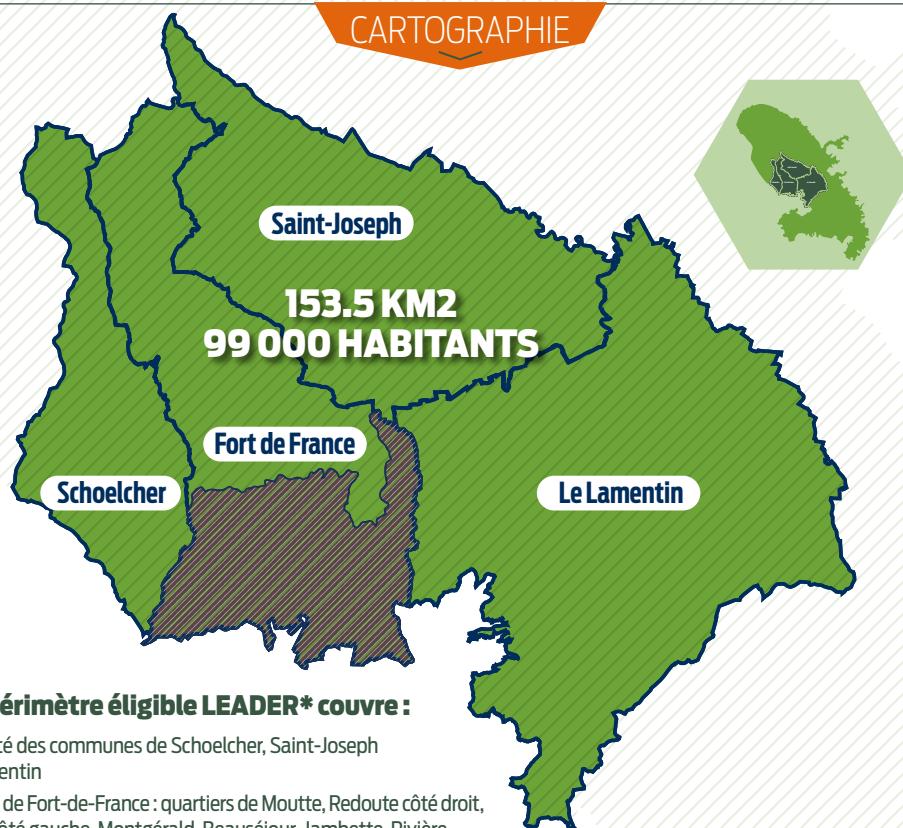
M. SIMON MORIN
Président du Groupe d'Action Locale
7^{ème} Vice Président de la CACEM

« Depuis 2009, la CACEM a souligné la nécessité de faire vivre les espaces ruraux du territoire en renforçant leur attractivité et en améliorant la qualité de vie dans les quartiers. Avec LEADER, la CACEM s'est engagée à mettre en œuvre une action de développement rural sur son territoire. Cet outil contribue directement au développement équilibré des zones rurales et périurbaines. Entre 2009 et 2015, 50 projets ont été soutenus soit 2.5M€ d'investissements réalisés. Ainsi, des associations, des porteurs de

projets privés ainsi que des municipalités ont pu bénéficier de financements pour la réalisation de leurs projets.

Aujourd'hui, la nouvelle stratégie LEADER, construite en association avec les acteurs publics et privés du territoire, rassemblés au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL), vise à poursuivre le développement d'activités en milieu rural. Elle concerne l'activité économique de proximité, l'agriculture périurbaine et le tourisme de proximité. LEADER permet aussi à la CACEM de disposer de moyens d'animation et de gestion spécifiques pour accompagner les porteurs de projets. Le développement rural prend tout son sens sur le territoire Centre et LEADER s'affiche comme son principal outil. »

CARTOGRAPHIE



Le périmètre éligible LEADER* couvre :

- ▶ L'intégralité des communes de Schoelcher, Saint-Joseph et du Lamentin
- ▶ Une partie de Fort-de-France : quartiers de Moutte, Redoute côté droit, Redoute côté gauche, Montgérald, Beauséjour, Jambette, Rivière l'Or, Ravine Vilaine, Rodate, Tivoli, Balata côté droit, La Médaille, Haut de Didier, Fontaine Didier et Morne Coco.

Le périmètre non éligible

QU'EST-CE QUE LEADER ?

L'approche **LEADER*** (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est une méthode de mise en œuvre d'actions locales de développement en milieu rural et périurbain. Cette approche s'inscrit dans le cadre du Programme de Développement rural de la Martinique et est financée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). LEADER permet d'accompagner et de financer des projets innovants et structurants pour revitaliser et consolider les emplois dans ces zones.

L'approche LEADER, se définit par :

▶ Un ensemble d'acteurs publics et privés représentatifs d'un territoire, réunis au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL),

qui...

▶ définit et met en œuvre une stratégie locale de développement multisectorielle et intégrée pour son territoire, déclinée dans un plan d'actions avec une enveloppe financière dédiée,

et qui...

▶ est responsable de la sélection des opérations et de l'attribution des fonds, ainsi que du suivi et de l'évaluation des actions par l'intermédiaire d'un comité de programmation. Le comité de programmation est l'organe décisionnel du Groupe d'Action Locale composé de 50 % au moins d'acteurs du secteur privé. Il s'appuie sur une équipe technique dédiée.

UNE STRATÉGIE POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE "Rurbactivités, des espaces qui relient les hommes":

OBJECTIF : Accompagner le développement d'actions génératrices de liens entre les habitants du territoire Centre.

3 AXES D'INTERVENTION

AXE 1

REDYNAMISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS
Commerce, artisanat, services

FICHE ACTION 1

Soutenir le développement de commerces et de services de proximité et leur mise en réseau

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

Investissements individuels ou collectifs dans le cadre de :

Création, maintien, modernisation et transmission de microentreprises de proximité, sédentaires ou itinérantes, points multiservices.

Animation et promotion collective :

- ▶ Étude de revitalisation et d'attractivité;
- ▶ Actions collectives de structuration de l'offre économique : mise en réseau, réflexions thématiques entre acteurs, calendrier de manifestations ;
- ▶ Actions de communication et manifestations innovantes d'envergure autour du commerce et de l'artisanat.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

AXE 2

CONNAÎTRE ET CONSOMMER NOS PRODUITS AGRICOLES LOCAUX

SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNÉ
Agriculture

FICHE ACTION 2

Faire connaître les produits agricoles « péyi-urbains »

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- ▶ Création de jardins partagés, jardins familiaux et jardins créoles;
- ▶ Visite découverte et pédagogique à la ferme;
- ▶ Actions de sensibilisation à l'alimentation auprès de publics cibles (enfants, seniors...);
- ▶ Réalisation d'outils et activités pédagogiques autour des produits locaux;
- ▶ Manifestations d'envergure non commerciales pour la valorisation des produits;
- ▶ Actions de valorisation des produits du territoire;
- ▶ Élaboration de films documentaires ou autres outils de communication sur l'activité agricole et/ou les produits locaux.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité pour les agriculteurs

SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS
Agriculture et Agrotransformation

FICHE ACTION 3

Soutenir le développement de commerces et de services de proximité et leur mise en réseau

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

Commercialisation et promotion commerciale:

- ▶ Livraison de produits locaux aux particuliers, entreprises: paniers ou plateforme virtuelle de commercialisation/distribution;
- ▶ Initiatives de récolte, points de vente à la ferme (vente directe), petite restauration à la ferme;
- ▶ Actions de promotion, manifestations commerciales innovantes d'envergure pour la valorisation des produits du terroir.

Transformation:

Microprojets de transformation et de valorisation de produits locaux dans les domaines de l'alimentation humaine, la cosmétique, le bien-être, la pharmacologie et les coproduits associés.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité sur le volet commercialisation

AXE 3

DÉVELOPPER UN TOURISME DE PROXIMITÉ FAVORISANT LE LIEN ENTRE ESPACES RURAUX ET URBAINS

SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNÉ
Tourisme

FICHE ACTION 4

Recenser, positionner et mettre en réseau l'offre touristique

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

Connaissance et positionnement

Recensement et référencement de l'offre touristique de proximité sur le Centre : acteurs, produits, sites et potentialités touristiques;

Mise en réseau - promotion/valorisation :

- ▶ Développement d'outils de communication touristique;
- ▶ Actions collectives d'information et de communication sur les démarches de labellisation des produits touristiques;
- ▶ Actions de valorisation collective du patrimoine du territoire.

FICHE ACTION 5

Créer et soutenir des produits touristiques valorisant les richesses du territoire

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- ▶ Création et modernisation d'équipements touristiques et de loisirs publics et privés;
- ▶ Circuits de découverte du patrimoine naturel et culturel, visites guidées;
- ▶ Mise en valeur à petite échelle de sites historiques et patrimoniaux;
- ▶ Création d'espaces d'exposition artistique;
- ▶ Produits d'écotourisme.

+ Aide au démarrage pour la création d'une nouvelle activité

BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA STRATÉGIE LEADER

BUDGET TOTAL : 2 895 455 €

FEADER : 1 977 178 €

Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) : 261 914 €

CACEM : 87 000 €

Autofinancement privé : 569 363 €



VOUS AVEZ UN PROJET?

La Cellule LEADER de la CACEM vous accompagne
0596 70 62 96
leader@cacem-mq.com

MODALITÉS D'ACCÈS À L'AIDE LEADER

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- ☑ Le projet est compris entre 5 000 € HT et 200 000 € HT
- ☑ Le projet est localisé sur le périmètre éligible du territoire
- ☑ Le projet s'inscrit dans la stratégie locale LEADER et répond aux critères de sélection
- ☑ Le projet respecte la réglementation en vigueur (obligations fiscales et sociales, maîtrise du foncier, agréments...)



- ☑ Le projet n'a pas démarré (**aucune signature de devis ou bon de commande, paiement d'acompte, facture acquittée...**) avant le dépôt de demande d'aide.

TAUX D'AIDE PUBLIQUE :

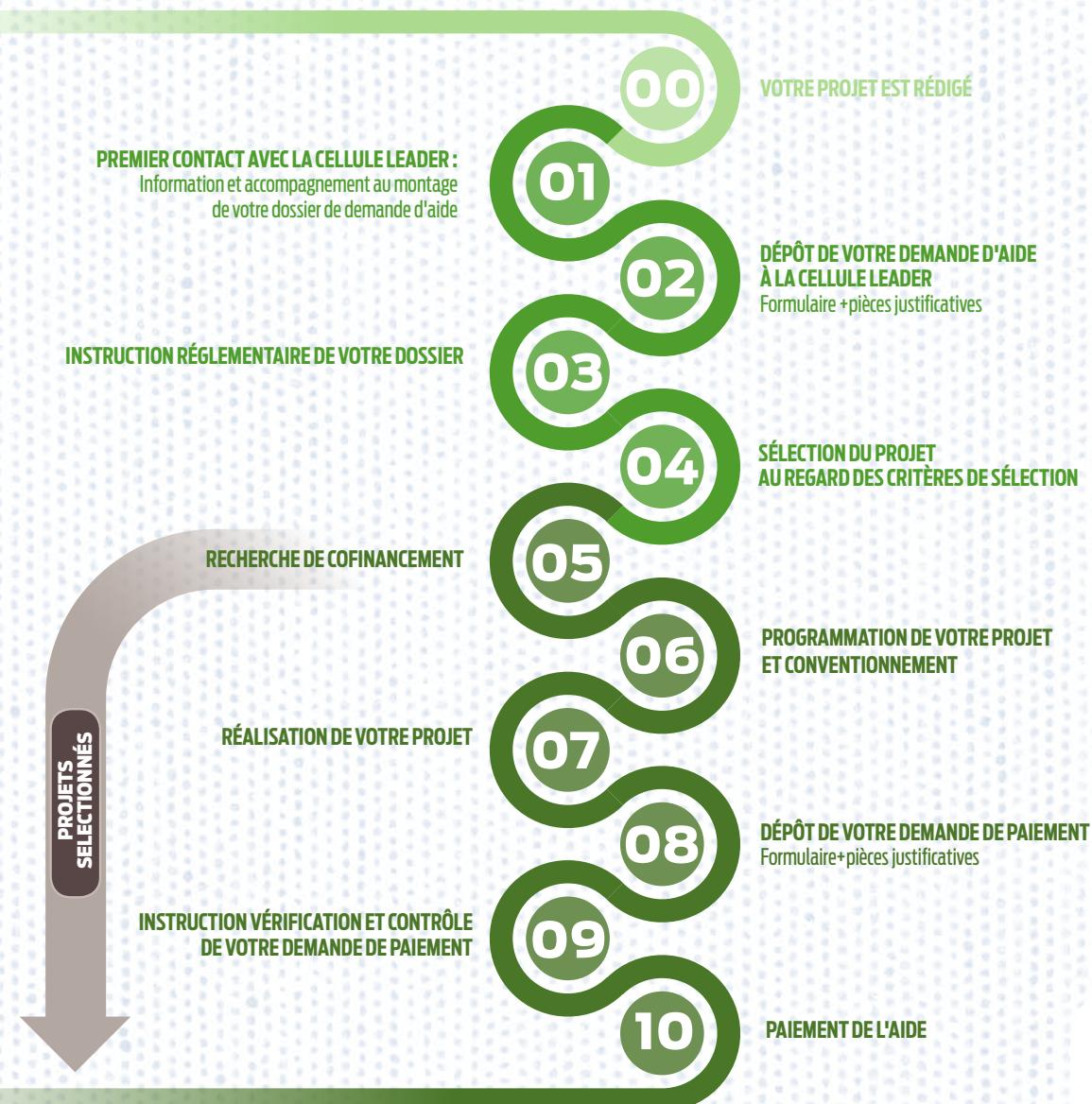
- ▶ Le taux maximum d'aide publique appliqué est de 65% pour les maîtres d'ouvrages privés et 100 % pour les maîtres d'ouvrages publics.
- ▶ Le taux d'intervention du FEADER est un taux fixe de 85%, appliqué au taux d'aide publique.



L'aide est versée en remboursement des coûts réels engagés et payés : le porteur de projet doit préfinancer la totalité du projet par fonds propres et/ou prêts divers.

UN PROJET BIEN CONÇU ET UN DOSSIER COMPLET ET CONFORME GARANTISSENT LA RÉDUCTION DES DÉLAIS DE TRAITEMENT

VOTRE DOSSIER LEADER EN 10 ÉTAPES



COÛTS ADMISSIBLES



INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

Équipements, aménagements extérieurs, construction, réhabilitation, extension de biens immobiliers



INVESTISSEMENTS IMMATÉRIELS

Acquisition ou développement de logiciels informatiques et acquisition de brevets, licences, droits d'auteur et marques commerciales



FRAIS GÉNÉRAUX

Frais généraux rattachés à l'opération, éligibles à hauteur de 10% du coût total éligible : Etudes de faisabilité, conseil, diagnostics, ingénierie etc.



AUTRES FRAIS

Frais de réception, location de salle, communication, action d'information et de transfert de connaissance des acteurs.

LES ACTEURS IMPLIQUÉS

- La CACEM, structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL);
- La Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), Autorité de Gestion des fonds européens ;
- L'Agence de Services et Paiement (ASP), organisme de paiement et de contrôle des fonds ;
- Les porteurs de projets ;
- Les financeurs publics ;
- Le Réseau Rural Martinique.

LES PROJETS FINANCÉS SUR LE PROGRAMME LEADER 2007-2013



SAINT-JOSEPH

M. MICKAEL DALMAT
LES JARDINS DE SALUBRE

Sur son exploitation de 2.5 hectares, M. DALMAT a construit une infrastructure légère permettant d'entreposer et de vendre sa production sur place. Nouveau mode de commercialisation des produits agricoles, le circuit-court ou vente directe des produits du producteur au consommateur restaure le lien social en valorisant les qualités de fraîcheur, d'innovation, de nutrition mais aussi la connaissance des produits et de leurs modes de production.

Pour accueillir sa clientèle il a réalisé des travaux d'aménagement et de modernisation lui permettant d'améliorer le confort des locaux existants ainsi qu'une signalétique pour faciliter l'accès au site.

Coût total du projet : **13 682,97€**
Montant LEADER (FEADER) : **8 141,72€**
Montant CTM : **1 436,72€**
Montant autofinancement : **4 104,89€**



LAMENTIN

M. Daniel MARIE LOUISE
BOUCHERIE

La boucherie de proximité située quartier Morne Pitault au Lamentin est le résultat de la reconversion professionnelle du porteur de projet M. Marie Louise. Créé en octobre 2013, le projet s'inscrit dans le cadre de la création d'activités économiques dans les espaces ruraux. La boucherie propose à sa clientèle du bœuf, du cochon (boudin et charcuterie), du mouton et du cabri au sein d'un local aménagé dans le respect des normes réglementaires. La boucherie est bien intégrée dans son environnement. Elle répond aux besoins des habitants du quartier et constitue un véritable outil de lien social en favorisant les échanges. Aujourd'hui, le porteur de projet envisage de diversifier son activité.

Coût total du projet : **46 817,96€**
Montant LEADER (FEADER) : **26 830,04€**
Montant CTM : **4 734,72€**
Montant autofinancement : **14 045,39€**



SCHOELCHER

**VILLE DE SCHOELCHER
& ASSOCIATION DES RÉSIDENTS
DE GRAND VILLAGE**
JARDIN PARTAGES

Le Jardin partagé de Grand village est un lieu d'échange, de convivialité de créativité et de mixité sociale. La ville de Schoelcher a souhaité par ce projet encourager le développement de jardins collectifs en s'appuyant sur une démarche participative des habitants. Jardin expérimental depuis 2 ans, ce projet réalisé en concertation avec l'association des résidents du quartier a pour but le renforcement et le maintien du lien social. Aujourd'hui, dans la poursuite de sa démarche de développement durable, la ville et l'association souhaitent entamer une deuxième phase de développement.

Coût total du projet : **30 016,91€**
Montant LEADER (FEADER) : **24 834,86€**
Montant autofinancement : **5 182,06€**



FORT DE FRANCE

Mme Marie Josée JEAN
OTANKINI

Située au cœur du quartier la Médaille au Nord de Fort de France, O Tan Kini est une structure d'accueil touristique qui propose dépaysement et découverte.

Entourée par 2 exploitations agricoles, la clientèle locale et touristique peut y découvrir un cadre champêtre grâce à l'organisation d'événements autour de déjeuners et de pots valorisant les produits du terroir.

Le projet de Mme JEAN s'inscrit dans le cadre de circuits et activités touristiques. En ce sens, elle a bénéficié d'une aide pour la réalisation d'une cuisine professionnelle.

Coût total du projet : **41 407,76€**
Montant LEADER (FEADER) : **23 291,85€**
Montant CTM : **7 763,95€**
Montant autofinancement : **10 351,93€**

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
LA CACEM SOUHAITE DÉMATÉRIALISER CE SUPPORT. POUR LE RECEVOIR PAR VOIE NUMÉRIQUE
MERCİ DE BIEN VOULOIR COMMUNIQUER VOS COORDONNÉES MAIL À
georgina.clouet@cacem-mq.com ou au **0596 60 74 42**



VOUS AVEZ UN PROJET?

La Cellule LEADER de la CACEM
vous accompagne
0596 70 62 96
leader@cacem-mq.com